



LDM IMMACULEE CONCEPTION 2023/2024

Projet **Découverte de la MONTAGNE**

<u>Objectif</u>: parce que de nombreux élèves du LDM n'ont jamais été en montagne, ne connaissent pas ce milieu qu'ils voient tous les jours, ils pourraient profiter de ce projet pour se familiariser avec l'espace montagnard sur 1 année de leur scolarité.

- Plusieurs manifestations seront organisées durant l'année avec obligation de faire TOUTES les sorties :
 - > 1 sortie RANDONNEE PEDESTRE fin Octobre,
 - → 3 sorties SKI DEBUTANTS (10€/élèves/séance pour location matériel-transport-forfait remontées)
 - > 1 sortie **RAQUETTES** hivernale,
 - > 1 sortie RANDONNEE PEDESTRE fin Mai.
 - > Peut être, 1 sortie ESCALADE en FALAISE.

Pour les élèves qui seront en **stage**, ils ne pourront pas participer à la sortie ce jour-là.

- Mode de sélection :
 - 1. Avoir la volonté de connaître le milieu montagnard,
 - 2. Être motivé,
 - 3. Respecter l'engagement que vous aurez signé sous peine d'exclusion du projet.
- Exclusion du projet si comportement inadapté lors d'une sortie (Cf règlement intérieur du LDM) avec entrée d'1 élève en liste d'attente.

Les professeurs EPS du LDM.





Autorisation Parentale

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (Nom et Prénom)	
autorise mon enfant (Nom et Prénom),	
élève en classe de	
à intégrer le projet "Découverte de la MONTAGNE" et à participer à toutes les activités relatives, et	
autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mes dictée par l'urgence.	sure
Téléphone portable des parents :	
Téléphone du futur montagnard :	
Fait à, le	





Engagement du "futur montagnard"

Je m'engage à :

- Respecter la Charte de bonne conduite (document joint, à rendre),
- Obligatoirement, rattraper les cours manqués du fait de la sortie, sous peine d'exclusion du projet,
- Faire les devoirs demandés lors de mon absence (cf Cahier de texte de la classe sur Ecole Directe)
- Respecter les transports et le matériel mis à ma disposition,
- Respecter les camarades du projet, les encadrants et les responsables,
- Avoir un équipement minimal adapté pour évoluer en milieu montagnard (hors ski, bâtons et chaussures qui seront fournis), à savoir chaussures de sport (pas de semelles plates), sac à dos, bouteille d'eau, lunettes de soleil, coupe-vent, casquette, etc ...

Nom et Prénom de l'élève :	
Merci d'écrire en toute lettre : "Je m'engage à respecter l'engagement du "futur montagnard" sin serai exclu du projet."	on, je

Signature:



CHARTE DE SECURITÉ ANNUELLE Projet "Découverte de la MONTAGNE".

Charte dûment complétée et signée à remettre avec les autres documents

Le contexte actuel d'insécurité oblige à redonner quelques règles indispensables pour assurer la sécurité de tous.

IMPORTANT : Conformément aux directives concernant les risques attentats données dans l'établissement, les actes réflexes et les conduites à tenir sont les mêmes que celles préconisées lors des exercices réalisés dans l'ensemble scolaire

La Direction et l'Équipe organisatrice rappellent donc que les obligations du règlement intérieur restent en vigueur pendant les sorties scolaires.

Toute consigne donnée par un adulte doit être respectée.

L'organisation d'une sortie scolaire suppose que chacun respecte un ensemble de règles pour profiter au mieux des activités proposées et de cette expérience de vie en collectivité.

Faire une sortie scolaire, c'est garder son esprit lucide pour se protéger, apprendre, découvrir et rencontrer.

- Je ne consomme pas de tabac, d'alcool ou de produits stupéfiants comme la loi l'exige.
- Je porte une tenue correcte.

Dans les transports en commun et sur les lieux d'hébergement :

- Je m'attache obligatoirement s'il y a des ceintures dans le bus. Je ne dois pas circuler dans le bus lorsqu'il est en marche.
- Je ne fais pas de bruit pour ne pas déranger ou nuire à la sécurité.
- Je ne mange pas et laisse le bus toujours propre avant de descendre.
- Je respecte le règlement des transports en commun, des lieux d'hébergement et des sites visités.

Pendant les visites :

- Je respecte les horaires et les lieux de rendez-vous.
- Je n'utilise pas les téléphones portables ni les appareils pour écouter de la musique. Les casques et écouteurs devront être rangés dans le sac à dos.
- Je ne m'isole JAMAIS du groupe.
- <u>Je signale aux adultes accompagnateurs tout objet suspect ou qui parait abandonné, ou toute personne avec un comportement inhabituel.</u>
- En pique-nique, je reste dans le champ de vision des accompagnateurs et je laisse le lieu du repas propre.
- Je respecte le droit à l'image d'autrui (notamment sur les réseaux sociaux).
- Lorsque le professeur a jugé nécessaire de laisser des coordonnées téléphoniques aux élèves, ceux-ci ne s'en départissent jamais pour être en toutes circonstances en mesure de joindre l'adulte.

Le non-respect des consignes

Si un ou plusieurs élèves ne respectent pas les consignes jusqu'à mettre en danger le groupe, les professeurs prendront sans aucune hésitation la décision d'écourter la sortie scolaire. Chacun s'engage à ne pas se laisser aller à quelques excès que ce soit, sous peine de sanctions immédiates. Cette charte est annuelle. L'élève s'engage à respecter toutes les règles citées ci-dessus lors de chaque sortie du projet "Découverte de la Montagne".

Tout comportement d'élève qui manquerait à ces différentes obligations entrainera la convocation des parents des élèves perturbateurs, et des sanctions provisoires seront prises jusqu'à la décision d'un conseil de discipline.

Signature des parents ou du représentant légal

Signature de l'élève qui s'engage à respecter la charte de sécurité dans son intégralité